



HAL
open science

Recompositions du mouvement féministe. L'émergence des associations de lutte contre les violences faites aux femmes

Marie Charvet, Olivier Fillieule, Lucia Valdivia

► To cite this version:

Marie Charvet, Olivier Fillieule, Lucia Valdivia. Recompositions du mouvement féministe. L'émergence des associations de lutte contre les violences faites aux femmes. Olivier Fillieule; Sophie Bérout; Camille Masclet; Isabelle Sommier. *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, Actes Sud, pp.743-775, 2018, 978-2-330-09684-7. hal-03890229

HAL Id: hal-03890229

<https://hal.science/hal-03890229v1>

Submitted on 9 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RECOMPOSITIONS DU MOUVEMENT FÉMINISTE.
L'ÉMERGENCE DES ASSOCIATIONS DE LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Marie Charvet, Olivier Fillieule, Lucia Valdivia

Dès le nouvel essor du mouvement féministe, au début des années 1970, les violences faites aux femmes sont dénoncées, publicisées et politisées. L'un des premiers textes sur le viol, l'analysant comme le produit d'un rapport asymétrique entre hommes et femmes, paraît dans *Libération des femmes, année zéro*¹. Ce n'est pourtant qu'au milieu de la décennie que la question arrive sur le devant de la scène, avec en particulier la médiatisation du procès des violeurs de deux touristes à Marseille. En juin 1976, un "Manifeste contre le viol" paraît dans *Libération*². Dans les villes étudiées, les militantes ne sont pas en reste, mettant en œuvre un répertoire d'action très varié : publication des noms des violeurs, organisation de cours d'autodéfense, marches de nuit non mixtes... Cette effervescence s'accompagne de mobilisations contre la pornographie : ainsi en 1975 la projection du film *Histoire d'O* suscite à Nantes une manifestation, au cours de laquelle menottes et fouets sont distribués aux passants. Dans le même temps se construit une mobilisation contre les violences conjugales, comme à Lyon où des militantes diffusent un tract intitulé "Femmes mariées, femmes à battre".

1. Emmanuelle Durand (E. de Lesseps), "Le viol", in *Libération des femmes : année zéro, Partisans*, n° 54-55, Maspéro, Paris, 1970, p. 91-96.

2. Pauline Delage, *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, op. cit., p. 27.

La problématisation des violences faites aux femmes ne se fait pas sans heurts. Les difficultés révèlent des fractures entre extrême gauche et mouvement féministe mais aussi des divisions internes à celui-ci. Deux questions divisent les militant.e.s. Faut-il combattre en priorité l’oppression de sexe ou l’oppression de classe ? La pénalisation des violences est-elle une solution acceptable et efficace ? Ces discussions concernent surtout le viol, la lutte contre les violences conjugales s’orientant vers la création de structures dédiées à l’accueil et à l’hébergement des victimes, qui prennent le plus souvent le nom de SOS femmes ou de SOS femmes battues. Sous ces appellations identiques, on trouve des initiatives locales, parfois très informelles à l’origine (comme à Nantes), dues à des militantes qui se sont connues dans la lutte pour le droit à l’avortement et dont beaucoup sont aussi engagées dans les gauches alternatives. Ces instances apparaissent à partir de 1976, lors du reflux du mouvement pour l’avortement libre et gratuit après le vote de la loi Veil. Leur évolution témoigne – tandis que seconde moitié des années 1970 se traduit surtout par la croissance du mouvement autonome des femmes – d’un début d’institutionnalisation d’une fraction du mouvement. Plus précoce dans certaines villes de notre enquête que dans d’autres, il démarre en tout cas plus tôt qu’à Paris, puisque le collectif féministe contre le viol et sa ligne nationale d’écoute n’y sont créés qu’en 1985-1986¹. Cette institutionnalisation progressive peut se lire tant au niveau des organisations que des parcours de vie, les militantes professionnalisant leur militantisme dans le même temps qu’elles politisent leurs métiers. L’étude de cet autre militantisme permet de saisir la manière dont “une cause devient un domaine de spécialité²” et de rendre compte de l’apparition de la figure de la travailleuse sociale militante³.

1. Pauline Delage, *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, op. cit.

2. *Ibid.*, p. 139.

3. Élixa Herman, *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique*, PUR, Rennes, 2016.

La difficile problématisation des violences faites aux femmes

Les violences conjugales ne sont qu'une des formes de violences de genre auxquelles les femmes sont exposées. C'est aussi le cas du viol, qui suscite des mobilisations dès l'émergence du mouvement des femmes, et de la pornographie, particulièrement au moment de la sortie du film *Histoire d'O*, en 1975. La question du viol est facteur de division au sein du mouvement féministe et des gauches alternatives, empêchant la mobilisation plusieurs années durant ; mais la donne change à partir de 1976 avec l'émergence du problème des violences conjugales (des "femmes battues" dans le langage de l'époque), lequel constitue un point d'observation privilégié des recompositions du mouvement des femmes après 1975.

De la politisation du viol à la mobilisation autour des violences conjugales

Dès les premières années du MLF, des textes dénoncent le viol comme une expression de la domination masculine¹. Ces voix restent isolées et peu audibles jusqu'à la médiatisation, au milieu des années 1970, de plusieurs cas retentissants comme l'affaire Inez Garcia aux États-Unis en 1974 ou, en août de la même année, le viol collectif à Marseille de deux jeunes campeuses belges. Leur défense, bientôt prise en main par l'avocate féministe Gisèle Halimi², participe à libérer la parole et à construire le viol et au-delà les violences faites aux femmes en problème public. Si les féministes s'accordent sur la signification du viol dans une société

1. Emmanuelle Durand (E. de Lesseps), "Le viol", *op. cit* ; et "Le viol", *Le torchon brûle*, n° 4, mai 1972.

2. Avocate féministe, signataire du manifeste des 343 et fondatrice de l'association Choisir, Gisèle Halimi a été au cœur des procès de Bobigny en 1972.

patriarcale, l'opportunité de le constituer en cause fait l'objet de débats avec les militant.e.s des gauches alternatives : dénoncer le viol, expression d'une domination de genre, reviendrait à faire passer au second plan l'oppression de classe – à l'origine de la misère sexuelle de bien des violeurs selon eux. Recourir à la justice, ce serait aussi cautionner les condamnations à des peines de prison et le système carcéral dans son entier¹.

Les choses commencent cependant à changer à partir de 1976, quand la publicisation de plusieurs affaires jette une lumière crue sur la réalité du viol. Le 1^{er} mai 1976, le MLF parisien participe au défilé unitaire et déploie des banderoles consacrées au viol (“Ras le viol !” ; “Quand une femme dit non, c'est pas oui, c'est non”, etc.). Le service d'ordre CGT réagit violemment et expulse du cortège les militantes qui, dès l'après-midi, se réunissent pour réfléchir aux suites à donner à leur mobilisation². Il en découle la publication le 16 juin d'un “Manifeste contre le viol” dans *Libération* et un grand rassemblement à la Mutualité (les “Dix heures contre le viol”, le 26 juin 1976). À partir de ce moment fondateur, la légitimité de la cause fait peu à peu son chemin. Les *Cahiers du féminisme*, publiés par la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), reconnaissent en 1977 la nécessité du recours à la justice ; Lutte ouvrière se prononce pour la poursuite des auteurs, faisant de la reconnaissance du crime de viol une question de principe. Même la Ligue du droit des femmes, association fondée en 1974 par des militantes du MLF longtemps opposée au recours à la pénalisation, infléchit sa position à la fin de la décennie.

La constitution des violences faites aux femmes en cause féministe ne se produit pas partout au même moment. Marseille ouvre le ban, avec au début de l'année 1975 les mobilisations suscitées

1. Jean Bérard, *La Justice en procès, Les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Presses de Sciences-po, Paris, 2013.

2. Françoise Picq, *Libération des femmes. Les années mouvement*, Le Seuil, Paris, 1993, p. 295-296.

par l'affaire des deux touristes belges. C'est ensuite au tour de Nantes où, dès 1976, la coordination des femmes – qui rassemble les membres des groupes femmes créés depuis le début de la décennie sous l'égide de militantes d'extrême gauche ou de travailleuses sociales – se dote d'une commission "avortement, contraception, divorce, viol". À Lyon, les causes des violences conjugales et du viol émergent presque simultanément en 1976 : en mars un tract du cercle Flora-Tristan, titré "Femmes mariées, femmes à battre", propose l'ouverture d'un centre d'accueil ou d'une permanence puis, en décembre, Choisir et le Centre des femmes organisent un rassemblement devant le Palais de Justice dans le sillage de la campagne nationale autour de l'affaire de Marseille. Enfin, les militantes rennaises seraient les dernières à se mobiliser, la première protestation publique contre le viol semblant dater de janvier 1978, quand l'Assemblée des groupes femmes publie dans *Rouge* un communiqué de soutien aux victimes d'un violeur jugé au Mans¹.

La méfiance envers la pénalisation du viol a favorisé partout la mise en œuvre de stratégies alternatives, d'ailleurs discutées lors des "Dix heures contre le viol" de 1976, avec en premier lieu, au-delà des actions spectaculaires comme les marches de nuit², l'autodéfense et la dénonciation publique des violeurs. À Nantes, le groupe femmes Avortement et Contraception prône les pratiques collectives d'autodéfense (dans une même entreprise, un même quartier ou lycée), ouvrant la voie au développement de stages de wendo³, proposés entre autres par l'association Culture

1. Patricia Godard et Lydie Porée, *Les femmes s'en vont en lutte !*, op. cit., p. 102. Sur le procès du Mans, voir Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Et le viol devint un crime*, Vendémiaire, Paris, 2014.

2. La première a lieu le 9 juin 1974 à Paris, sur le thème "prenons la nuit". Ces marches, reprenant une forme de mobilisation apparue aux États-Unis, sont ensuite organisées à l'occasion des 8 mars, comme à Lyon en 1978 et Nantes à partir de 1982.

3. Art martial spécialement conçu pour l'autodéfense des femmes importé du Canada au début des années 1970.

et Liberté. À l'occasion du procès pour agression sexuelle, en mai 1978, d'un homme connu localement comme militant de gauche, des féministes organisent aussi des actions de bombages de domiciles de "violeurs". En mars de cette même année, des militantes lyonnaises associent la distribution d'un tract dénonciateur au bombage à la peinture du salon de coiffure où officient deux violeurs – cités nommément dans le tract, ceux-ci portent plainte pour diffamation contre le Centre des femmes. Le 11 mai 1978, une manifestation, pendant laquelle des militantes brisent les vitrines d'un sex-shop, est organisée place Le Viste en réaction au viol, en avril, de deux Lyonnaises. Enfin, en 1979, le Centre des femmes organise des ateliers wendo¹. Rennes, avec quelques années de décalage, connaît des mobilisations semblables. Une association de soutien aux femmes violées s'y crée en 1983, tandis que le wendo constitue un des piliers des associations Femmes entre elles (association féministe lesbienne fondée en 1982) et Cités d'elles (association mixte fondée l'année suivante). À Marseille aussi, le développement de l'autodéfense est largement pris en charge par les militantes lesbiennes, comme le raconte une militante : "Je donnais des cours de wendo aussi à la Maison de quartier [...]. Le wendo, c'était une copine féministe qui nous y avait initiées, c'était des techniques d'autodéfense pour femmes, spécifiques pour les femmes [...]. D'ailleurs, en parlant d'arts martiaux, j'ai aussi assisté à plusieurs stages de karaté dont un en Hollande et un à Hyères au début des années 1980 avec des lesbiennes, c'était avec des lesbiennes, sûr ! [rire]"².

1. Sur les mobilisations féministes à Lyon, voir CLEF, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon, op. cit.*, et Camille Masclet, *Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France, op. cit.*

2. Entretien filmé par Patricia Guillaume, dans le cadre du projet "Mémoire lesbienne militante" (<http://dykiri.free.fr>).

La création des SOS femmes battues

Parallèlement à ces actions parfois très visibles, se construit, de façon plus discrète, la mobilisation contre les violences conjugales, par la constitution, majoritairement sous les noms de SOS femmes ou SOS femmes battues, d'instances dédiées à l'accueil et parfois à l'hébergement des femmes victimes. Parfois informelles dans un premier temps, ces structures se constituent rapidement en association, revendiquant des subventions et des locaux.

C'est en octobre 1975 que SOS femmes et alternatives est créé à Paris par des membres de la Ligue du droit des femmes, avec une permanence pour recueillir la parole des victimes¹. Dans les villes étudiées, les SOS femmes se créent dans les mois suivant, mais sans liens directs ni même prise de contact préalable avec l'association parisienne. Locales, les initiatives sont diverses de par les modalités de leur lancement, les propriétés des actrices et les soutiens qu'elles sollicitent (et éventuellement obtiennent). À Marseille, SOS femmes battues est créé dès 1976 tandis qu'à Nantes, SOS femmes existe de façon informelle dès 1977 et est déclarée en préfecture l'année suivante. La chronologie est à peu près la même pour Rennes et Lille. Dans l'agglomération lyonnaise, la mairie socialiste de Villeurbanne crée le centre d'accueil géré par l'association VIFF en 1978.

À Marseille, c'est un article de Bruno Frappat, paru dans *Le Monde* du 4 novembre 1975, qui inspire Micheline Bouvier. Âgée de vingt-sept ans, étudiante en psychologie, elle est arrivée en septembre 1972 dans la cité phocéenne, avec une expérience militante acquise dans le mouvement scout catholique – où elle a rencontré son mari alors prêtre –, au Secours rouge et au PSU.

1. Début 1976, des militantes occupent le château du Plessis-Robinson pour obtenir de l'État sa reconversion en refuge, sans succès immédiat puisque le centre Flora-Tristan n'ouvre à Clichy qu'en 1978.

Dès son installation à Marseille, le couple fréquente assidûment le groupe Témoignage chrétien et Micheline participe aux activités œcuméniques de la Fraternité protestante de la Belle de Mai, près de chez eux¹. Birgit Fuhrman, épouse du pasteur responsable de la structure se souvient : “Un jour Micheline Bouvier est venue à la Frat, avec *Le Monde* et il y avait un article sur la création de SOS femmes à Paris. Je me souviens qu’alors on s’est dit : « Voilà, on a un nouveau combat à se mettre sous la dent », dans ces termes-là. Je me souviens, il y avait ce vide, et les femmes battues ce n’était pas à l’ordre du jour. Quand on a su à quel point c’était répandu, on s’est dit qu’on allait faire quelque chose à Marseille.”

L’association est déclarée en préfecture le 17 juin 1976. Outre Micheline Bouvier et Birgit Fuhrman, les fondatrices sont des femmes qui se sont connues au Mlac de la Fraternité ou *via* le Planning et le Codif. Ce sont principalement des actives, souvent diplômées, des secteurs du travail social et de la santé : une infirmière, deux animatrices, deux assistantes sociales et quatre psychologues, bientôt rejointes par deux avocates. Seules deux d’entre elles ont milité dans des groupes des gauches alternatives.

Le démarrage de l’association repose en très large part sur la bonne volonté et l’engagement de quelques militantes. Elles trouvent cependant assez vite un soutien institutionnel auprès de la mairie socialiste et de l’OPHLM, grâce à Jeanne Mazel, membre de l’entourage de Gaston Defferre, présidente fondatrice du Codif². SOS s’installe d’ailleurs dès juin dans des locaux appartenant à la municipalité et occupés jusqu’alors par Choisir, qui s’est totalement délité, récupérant en même temps le poste à 50 % accordé à cette association par la mairie. La situation

1. La Fraternité est depuis mi 1973 devenu un lieu important de convergence militante et le point d’ancrage d’un des groupes Mlac les plus actifs de Marseille.

2. Voir chapitre 24.

marseillaise est donc assez différente de celle de Paris et des autres grandes villes, où les demandes d'aide adressées aux municipalités restent sans réponse jusqu'en 1979, quand arrivent les premières subventions publiques en provenance de la Caisse d'allocations familiales, du ministère de la Santé et du Conseil régional.

À Lyon, ce sont des militantes du cercle Flora-Tristan¹ qui, en mars 1976, lancent la mobilisation avec leur tract "Femmes mariées, femmes à battre" : "Nous connaissons toutes dans notre entourage une femme battue [...] C'est le risque que nous courons toutes, mariées ou concubines ! [...] Mariées, nous appartenons corps et âme à notre seigneur et maître [...]. En famille, tout est permis ; et pourquoi se gêner, puisque c'est privé !"

Pour "riposter", le Cercle propose plusieurs mesures, dont le "divorce par consentement féminin" (une de ses revendications phares) et un "refuge pour les femmes et leurs enfants sans ressources, géré par les femmes victimes elles-mêmes"². La mobilisation ne prend pas. L'échec tient entre autres à la démarche adoptée : le groupe ne cherche pas à obtenir un soutien financier des autorités mais développe des activités d'information et d'agit-prop, dans la continuité des modes d'action qu'il pratique par ailleurs. Or il est très restreint, agréant moins d'une dizaine de femmes à un noyau initial de cinq personnes qui se connaissent depuis 1968 et ont milité dans des groupes d'inspiration maoïste. Les tractages se limitent au quartier de la Croix-Rousse où se trouve le local de l'association, laquelle, fin 1976, tire un bilan plutôt sévère : "Nous ne sommes que douze à militer au cercle.

1. Créé en 1973, le groupe est une émanation du comité MLF 6^e qui réunissait des femmes proches du maoïsme sans être encartées. Il est actif jusqu'au début des années 1980. Voir CLEF, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, op. cit., p. 141-163 ; Camille Masclet, op. cit., p. 136-137.

2. Tract "Femmes mariées, femmes à battre", cercle Flora-Tristan du MLF, non daté (date supposée mars 1976), archives personnelles d'une militante du cercle Flora-Tristan, Lyon.

Nous avons eu le tort de nous lancer dans ce travail considérable sans chercher à contacter d'autres groupes lyonnais. Nous avons entrepris ce travail de manière un peu aventurière et opportuniste, parce que des expériences de centres de femmes avaient été tentées en Angleterre, à Paris, à Strasbourg, que des femmes du MLF s'occupaient de centres dans différentes régions de France.¹ Au Centre des femmes aussi, la question est débattue, notamment quand, en janvier 1977, Huguette, une victime, vient chercher un soutien. Un tract est bien distribué devant l'usine de son ex-mari² mais la question fait long feu et après cet épisode le Centre des femmes n'y revient plus vraiment.

C'est finalement à Villeurbanne, en septembre 1978, que la mairie socialiste de Charles Hernu nouvellement installée, récupère l'idée d'ouvrir un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales porté par le groupe femmes de Villeurbanne, et crée l'association VIFF (Villeurbanne femmes familles), dotée d'un poste d'animatrice, chargée de l'assistance aux femmes en difficulté. Membre du PS, et éducatrice de formation, la personne nommée déclare dans une interview : "Je ne suis pas une bonne sœur. Ce poste n'est pas une œuvre de charité. Mais une véritable tentative d'action au niveau du concret. Je ne l'envisage pas du tout comme le travail d'une assistante sociale."³ Comme ailleurs, l'association reçoit en septembre 1979 l'agrément de la Commission des institutions sociales qui en fait un centre d'hébergement, ce qui permet de développer ses actions.

En 1981, trois militantes du mouvement des femmes (Choisir-Lyon-Mlac, Centre des femmes de Lyon) créent l'association FIL (Femmes informations liaisons). Professionnelles du travail

1. "Un centre pour les femmes battues", *Bulletin du cercle Flora-Tristan du MLF*, Lyon, n° 4, déc. 1976, p. 10.

2. Voir CLEF, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, op. cit., p. 71-72.

3. *Le Progrès*, 22 juin 1978.

social, elles voient dans ce projet l'occasion de prolonger leur engagement féministe et de créer leur propre activité professionnelle. À l'été 1981, deux des fondatrices visitent le Centre de femmes de Montréal créé en 1972, puis montent un projet de centre d'information pour les femmes largement inspiré de l'expérience canadienne. Généraliste (elles veulent s'adresser "à toutes les femmes¹"), ce projet revendique d'emblée l'héritage féministe et critique le travail social. Les premières années, FIL tâtonne et multiplie ses activités, permanences du centre d'information (emploi et formation, logement, conseils juridiques, aide psychologique...), groupes de parole (qui échouent), groupes d'activités (projections vidéo en langues étrangères pour toucher les femmes immigrées, stages de wendo...). FIL organise aussi des activités culturelles, apporte son soutien à des réalisatrices ou à des metteuses en scène et organise des ateliers d'écriture. Ces multiples activités sont abandonnées lorsque l'association est rattrapée par "l'urgence sociale" : avec l'ouverture en 1984 du centre d'hébergement, FIL se recentre sur l'action sociale, se spécialisant dans la question des violences².

À Nantes, la création d'un groupe SOS femmes est impulsée par Marie-Françoise Guido-Legrand, une travailleuse sociale licenciée à la suite de l'affaire des Dervallières³ qui avait participé aux mobilisations sur l'avortement et la contraception sans être encartée. Sensibilisée à la question du viol et des violences conjugales par son travail dans un quartier populaire, elle raconte avoir assisté à la fin des années 1970 au procès du Mans, lequel

1. "Projet de centre de femmes sur l'agglomération lyonnaise. Le FIL : Femmes-Informations-Liaisons", 1981, p. 3.

2. Les associations VIFF et FIL, qui existent toujours, ont fusionné en 2016.

3. Ce procès, mettant en cause des animateurs de MJC pour avoir distribué des préservatifs aux adolescents lors d'un week-end à la campagne, suscite un mouvement de soutien important de la part de la gauche, des gauches radicales et des groupes féministes.

marque le début des actions en justice contre le viol et la création d'un "collectif viol" à Nantes. Elle est aussi proche d'une femme battue par son mari, universitaire. Le noyau initial se constitue, comme à Marseille, autour d'une expérience commune de la lutte l'avortement libre, mais les métiers des initiatrices sont plus divers (assistante à l'université, employée de bureau, bibliothécaire), même si la plupart appartiennent aux professions de la santé et du travail social.

Des contacts sont pris avec les services sociaux, les centres d'hébergement, les HLM, des avocats et d'autres groupes SOS. Les premières activités visent à se faire connaître du public et à renseigner l'ampleur du phénomène des violences conjugales. D'après les statuts déposés en préfecture le 10 octobre 1978, l'association entend "venir en aide aux femmes (et à leurs enfants) victimes de violences physiques ou autres ; mettre tout en œuvre pour que ces femmes sortent du cycle de la peur, de la culpabilité et d'un énorme sentiment d'infériorité afin d'être capables de se prendre en charge individuellement et collectivement¹". Grâce au soutien de l'élue politique locale Renée Broustal, alors adjointe à la santé, l'association obtient un local en 1978 et propose des hébergements. Une subvention du conseil général lui permet d'employer à mi-temps une personne à l'accueil. En avril 1980, l'association compte une quinzaine de militantes, les fondatrices et d'anciennes victimes qui les ont rejointes.

L'approche localisée de l'émergence et du développement des SOS femmes ne remet pas fondamentalement en question l'histoire écrite d'un point de vue parisien. Elle révèle cependant des écarts parfois significatifs de temporalité : Marseille apparaît comme pionnière dans la mise en œuvre d'une structure d'accueil, ce qui indique par ailleurs que les initiatives en région sont loin d'avoir toutes été impulsées depuis Paris. Elle met aussi en

1. 1582 W 33, archives départementales de Loire-Atlantique (ADLA).

lumière la diversité des motifs d'engagement comme des profils des initiatrices, qui ne viennent pas des mêmes bassins militants.

Tout en considérant la façon, dont, localement, la structuration du mouvement des femmes, les affaires qui surviennent ainsi que les rencontres et les appétences individuelles permettent de rendre compte des voies spécifiques de l'émergence de ces luttes, l'apparition quasi simultanée de mobilisations autour des violences conjugales dans diverses villes invite à s'interroger sur l'existence de facteurs généraux. L'enquête suggère une série d'hypothèses concernant le "contexte transnational de construction et de diffusion d'idées ; [...] la période spécifique qui rend possibles des transferts militants ; et enfin [...] l'espace local de leur réception"¹. En premier lieu, il faut noter, avec Pauline Delage, l'importance de mobilisations internationales et notamment de la création d'un Tribunal international de lutte contre les crimes faits aux femmes, qui, en 1976 réunit à Bruxelles environ 2 000 participantes venues d'une quarantaine de pays pour témoigner des crimes commis contre des femmes.

Plus directement en lien avec les pratiques de prise en charge des victimes et la compréhension des mécanismes des violences, la publication en 1975 d'un livre d'Erin Pizzey (fondatrice en 1971 d'un refuge pour femmes battues à Chiswick en Angleterre) par les Éditions des femmes, sous le titre *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*, suscite une vague d'intérêt et l'initiative de la LDF. Le 17 octobre 1975, un article du *Monde* replace la réception de la LDF par Françoise Giroud dans le contexte de "la provocation d'*Histoire d'O* et [du] scandale des femmes battues et violées déjà dénoncé par Erin Pizzey dans son livre". Dans le même numéro, Roger Pol-Droit décrit plus en détail l'expérience de Chiswick.

1. Pauline Delage, "Après l'année 0. Histoire croisée de l'émergence de la lutte contre le viol en France et aux États-Unis", *Critique internationale*, n° 70, 2016, p. 22-23.

Le mois suivant, Bruno Frappat, dans l'article à l'origine du projet marseillais, mentionne aussi l'ouvrage. De fait, de nombreuses enquêtes soulignent l'importance de ce texte dans leur cheminement, ce qui n'étonne pas si l'on considère que le premier tirage, de 30 000 exemplaires, est très rapidement épuisé.

Ces divers canaux de publicisation de la cause des femmes battues rencontrent un écho particulier dans le contexte politique des années 1975-1976, marqué par le délitement des mouvements gauchistes et, partant, la levée de certains obstacles (comme les contradictions générées par la dénonciation des violences sexuelles et la centralité de la critique de la justice pénale) expliquant *a contrario* l'échec relatif des mobilisations autour du viol au début de la décennie. Jean Bérard distingue à ce propos deux moments, le premier dominé par la défense contre la répression et le fonctionnement des institutions disciplinaires et le second, après 1975, marqué par la revendication croissante d'un légitime recours au droit, dont le vote de la loi sur l'IVG a prouvé l'efficacité et la capacité à améliorer le sort des femmes ici et maintenant¹.

En effet, si les mobilisations pour le droit à l'avortement ont associé propagande par le fait² et combat pour une modification de la législation dans l'arène parlementaire, c'est plutôt le second mode d'action qui l'emporte, avec le vote de la loi en 1975, l'arrêt rapide et presque général des avortements clandestins et la marginalisation des rares groupes en perpétuant la pratique. Par ailleurs, la victoire que représente le vote de la loi Veil laisse une

1. Jean Bérard, "Dénoncer et (ne pas) punir les violences sexuelles ? Luttes féministes et critiques de la répression en France de Mai 68 au début des années 1980", *Politix*, 2014/3 (n° 107), p. 61-84.

2. Ce mode d'action, au cœur du manifeste des 331 (pétition signée par des médecins déclarant avoir pratiqué des avortements malgré l'interdiction parue le 3 février 1973 dans *Le Nouvel Observateur*), est théorisé au sein des groupes gauchistes constituant le Groupe information santé (GIS), qui milite pour la disparition de la médecine libérale.

bonne partie des militantes impliquées à la fois grisées par leur succès et orphelines d'une cause, en particulier dans les villes, comme Rennes ou Marseille, où la prise en charge hospitalière des IVG est très rapide et où la dissolution des groupes Mlac ne fait pas vraiment débat. C'est ce que souligne Birgit Furhman : "Il y a eu un grand vide, parce que en même temps c'était assez enthousiasmant de lutter pour quelque chose comme la légalisation de l'avortement. On était absolument ravies que ça ait marché mais c'est vrai qu'après on n'avait plus rien à grailler, les femmes [rires]. Et c'est un peu dans cette suite que l'on a créé SOS femmes battues, dans ce vide-là."

La plupart des enquêtées mentionnent ce sentiment soudain de vacuité et leur motivation pour relancer la lutte sur une cause nouvelle, laquelle s'impose d'autant plus que la pratique des avortements illégaux a aussi été, pour ces militantes en majorité issues des classes moyennes, un moment épiphanique de révélation des souffrances concrètes des femmes des classes populaires. Ainsi, par exemple, à Marseille, SOS femmes est née directement de l'expérience du Mlac de la Belle de Mai, laquelle aurait fait prendre conscience aux militantes du problème de la violence dans les couples et favorisé la constitution d'un réseau prêt à s'engager sur de nouvelles causes. Une interview publiée dans *Message*, le bulletin de la Fraternité revient sur les circonstances de cette création :

"R. Pourquoi avoir créé un groupe SOS femmes battues à Marseille ?
F. Ça a commencé il y a plus de deux ans, à partir d'un groupe de femmes du Mlac qui voulaient continuer la lutte pour la libération des femmes. Nous avons rencontré le problème de la violence que subissent les femmes, mais sans vraiment en prendre conscience comme problème général. À Aix, une femme que nous avons avortée deux fois est morte quelques mois après, jetée par la fenêtre du dixième étage par son mari et son amant au cours d'une explication, et aucun des deux n'a été inculpé. Nous avons pendant six mois discuté

sur ce problème de la violence et nous nous sommes aperçus que nous ne pourrions avoir des idées justes sur la question que quand nous aurions une pratique de lutte contre cette violence. Nous avons donc ouvert une permanence hebdomadaire en juin 1976 dans ce local, 30, rue Nationale.

V. Il y avait des filles du Mlac, mais aussi du groupe Choisir et des filles qui n'avaient pas encore milité dans un groupe femmes¹.”

Au sortir de cette bataille victorieuse, si l'espace de la cause des femmes est plus que jamais dominé par les structures autonomes, en émergent aussi de nouvelles associations réformistes, elles aussi marquées par une prise d'indépendance vis-à-vis des groupes gauchistes, de leur rhétorique et de leurs stratégies.

Ces mouvements de recomposition se traduisent, on l'a vu, de manière variée sur les différents terrains, parce que les groupes ont des histoires parfois très diverses et que les pouvoirs publics locaux sont diversement disposés à entendre les demandes des féministes réformistes, offrant des opportunités d'institutionnalisation contrastées. L'appui de Jeanne Mazel (*via* le Codif) et le soutien de Gaston Defferre assurent aux militantes marseillaises un accès précoce aux ressources municipales. À Nantes, Renée Broustal, adjointe du nouveau maire socialiste élu en 1977, Alain Chenard, puis déléguée aux Droits des femmes à partir de 1981, fournit le premier local et incite à la création d'une structure d'hébergement. Lorsqu'elle quitte ses fonctions de déléguée, c'est d'ailleurs une fondatrice de SOS qui la remplace, attestant des liens forts et durables entre la majorité municipale et le groupe. À Rennes aussi, la victoire Union de la gauche d'Edmond Hervé aux municipales de 1977 ouvre

1. Rubrique "Interview" de *Message*, bulletin ronéoté de la Fraternité, juin 1976, non signé, archives privées d'une militante marseillaise.

les vannes du financement associatif¹. À Villeurbanne, l'association VIFF fait d'emblée partie du paysage institutionnel de la municipalité Hernu. Elle reçoit un local, la mairie subventionne l'emploi d'une animatrice dès 1978. L'année suivante, elle est agréée comme centre d'hébergement. Si elle n'est alors plus une structure municipale au sens strict du terme, elle reste présidée par Mme Hernu et une dizaine d'édiles siègent dans son conseil d'administration. Cette institutionnalisation précoce s'accompagne – se paie – d'un éloignement vis-à-vis du féminisme (l'animatrice, âgée de trente ans et membre du PS, n'a pas de passé de militante féministe).

Pour compléter le tableau du retournement du mitan des années 1970, il faut associer ce changement d'atmosphère à la prise en compte des trajectoires individuelles et voir comment, à l'intersection des temps historique et biographique, des militantes investissent cette nouvelle cause. Les femmes enquêtées qui se mobilisent au sujet des femmes battues dans les années 1976-1978 ont toutes milité pour l'avortement dans la première moitié des années 1970, en général dans les Mlac où elles ont souvent noué des liens étroits (ou bien sur d'autres luttes, comme l'affaire des éducateurs à Nantes). Elles ont été aussi pour la plupart multi-engagées, tant dans des groupes féministes (situés plutôt dans la mouvance autonome) que dans les gauches radicales, au PSU (pour celles marquées par les courants chrétiens marxistes) ou dans les groupes maoïstes, plus rarement trotskistes. Pour celles qui militent à l'extrême gauche, le désengagement est massif à partir de 1975, en raison du recul des espoirs révolutionnaires mais aussi, à les écouter, d'une lassitude, génératrice de rejet. Quatre éléments reviennent dans les entretiens, fonctionnant comme autant de couples d'opposition : les grands discours contre l'action concrète, le sectarisme et le conflit contre l'esprit

1. Voir chapitre 24.

communautaire, la priorisation des luttes aux dépens des questions femmes et le sexisme des hommes militants.

La volonté de militer dans un groupe non mixte et le souci d'une action pragmatique, directement utile, loin du "verbiage idéologique" des "interminables réunions gauchistes", sont ainsi dans toutes les bouches¹. Annick Vivier (Lille, MLF tendance radicale) déclare ainsi : "Cette association pour défendre les femmes battues, on l'a faite dans l'esprit contre les coordinations femmes et autres, qui passaient leur temps à discuter sans fin. Et on était très mal vues dans la mesure où on se frottait à la réalité, en ayant sur les bras les problèmes, les femmes, et en essayant de régler les problèmes pas à pas." Micheline Bouvier évoque le désir d'entreprendre des actions concrètes, sans grands discours : "On pourrait inviter des gens du Mlac, mais surtout n'invitons pas de gauchistes, au moins qui se réclament comme tels. On en a assez des idées qui n'aboutissent pas, nous, on veut du concret. Des anciennes du Mlac sont venues, peut-être qu'elles aussi en avaient assez des grandes idées. Tout le monde avait envie de faire quelque chose... On est tout de suite rentrées dans le concret : qu'est-ce qu'on peut faire avec ces femmes battues ?"

Même écho dans un dossier du journal militant *La Criée* de février 1977, qui fait le bilan des groupes féministes à Marseille à partir d'interviews des responsables associatifs. Les deux pages consacrées à SOS femmes battues insistent d'emblée sur le fait qu'"on ne se réunit pas uniquement pour discuter de quelque chose mais pour *faire* quelque chose", précisant ensuite que "le groupe est resté assez fermé jusqu'à maintenant par rapport aux autres organisations de femmes pour éviter des conflits de

1. Les militantes féministes parisiennes Anne Tristan et Annie de Pisan formulent le même type de reproches. Voir Anne Tristan et Annie de Pisan, *Histoire du MLF*, Calmann-Lévy, Paris, 1977, p. 224 et 237-238.

tendance (certaines sont échaudées par les dissensions au sein du Mlac) qui auraient mis l'existence du groupe en danger. Toutefois des participations à titre individuel de filles organisées par ailleurs membres d'organisation politiques n'ont pas posé de problèmes¹". Marie-Françoise Guido-Legrand (Nantes, MLF, *Dévoilées*, SOS) blâme aussi le sectarisme, l'entrisme et le décalage entre les discours et les tactiques politiciennes tout à fait similaires, selon elle, à celles des autres partis.

Aussi bien et en miroir, il est frappant de constater que très peu de militantes ayant appartenu à des groupes femmes trotskistes, comme Femmes travailleuses en lutte (FTL), mentionnent spontanément les SOS lorsqu'elles évoquent la multiplicité des luttes féministes de l'époque. Ce silence révèle combien, lors de leur création, les groupes intéressés aux violences contre les femmes sont perçus comme réformistes, trop proches des pouvoirs publics et surtout comme dépolitisés, c'est-à-dire tournés vers l'aide sociale voire l'action charitable traditionnelle. Selon Bérénice Eban, dirigeante des groupes femmes de Révolution ! à Marseille et très active au Mlac : "Il y a eu un grand débat après 1975 sur les femmes battues. On a préféré orienter nos efforts sur les syndicats, les femmes battues c'est trop prenant, ça fait trop aide sociale [...] SOS femmes battues ça ne résout pas le problème. Est-ce que nous, militantes, devons recevoir des femmes battues ? L'avortement, tu le résous en une journée, tu résous le problème de la femme."

Si bien que pour celles qui ont milité à la LCR ou à Révolution !, l'engagement dans les SOS s'accompagne d'une rupture avec le parti et ses militant.e.s, comme l'illustre une anecdote racontée par Noëlle Sabot (Nantes, Révo, FTL, *Dévoilées*, SOS) : "J'ai quitté Révo ! en 1977 et j'ai continué ma vie militante, de militante associative. Je rencontre un copain dans une manif

1. *La Criée*, février 1977, p. 12.

qui me dit : « Alors, tu pars et tout ? » Il me regarde et me fait : « Tu vas aller élever des chèvres ? » Je lui aurais foutu mon poing dans la gueule. [...] Mais ça veut dire que soit on est à Révo, soit on va élever des chèvres, qu'on peut pas faire autre chose entre les deux ? Je ne lui ai même pas parlé, j'ai dit : « Allez hop, j'arrête, j'ai bien fait de partir parce que franchement, des trucs comme ça... » Ça m'est resté, ça me restera tout le temps ce machin.”

On en revient ainsi au constat de départ selon lequel le mitan des années 1970 voit un triple processus intriqué de remodelage des configurations militantes : une séparation entre cause féministe et gauche radicale, une diversification et une spécialisation des luttes féministes, enfin une institutionnalisation de certaines causes (dont celle des femmes battues) dans une conjoncture – la montée en puissance de la gauche aux élections de 1977 (municipales), 1978 (législatives) et 1981 (présidentielles) – particulièrement favorable à la cooptation par les pouvoirs publics¹.

SOS femmes battues et la reconfiguration des réseaux militants féministes

C'est à la lumière de ces recompositions des configurations militantes dans des contextes locaux plus ou moins favorables qu'il faut apprécier la manière dont la cause, une fois née, se développe jusqu'au milieu des années 1980. Avec en toile de fond un processus continu d'institutionnalisation qui, si l'on s'attache aux trajectoires individuelles des militantes successivement

1. Éliisa Herman fait le même constat quant aux deux derniers processus. Voir *Lutter contre les violences conjugales...*, *op. cit.* Voir aussi Pauline Delage, *Violences conjugales...*, *op. cit.*

impliquées, est aussi marqué par des formes de professionnalisation du militantisme autant qu'il nourrit un investissement militant de divers rôles professionnels dans le travail social et l'aide juridique aux personnes.

Entre assistance et mobilisation, les voies d'une politisation

Les archives disponibles sur les premières années des SOS et les récits de vie révèlent qu'à leur création ces associations sont conçues selon une grille d'analyse féministe clairement politisée, liant les violences faites aux femmes à une domination masculine qui infuse au cœur même de la famille et du couple. De fait, le "cadre organisationnel" qui prévaut dans ces associations, c'est-à-dire leur identité collective, leur répertoire d'action et leurs modes d'organisation¹, traduit un positionnement politique et revendicatif explicite.

L'intervention sur la cause des femmes battues est d'abord pensée par ses initiatrices en opposition à deux figures repoussoir – celle de l'assistante sociale donneuse de leçons et celle de la bonne sœur compatissante – qui ont en commun de tenir les personnes à distance, loin du projet initial de "conscientiser" les femmes aidées, de les amener à la militance et à l'engagement féministe, sous l'accolade de la sororité. Plusieurs enquêtées évoquent leur hostilité à l'encadrement social des classes populaires, née de l'expérience d'une certaine violence sociale dans leur quotidien. Il s'agit de militantes qui, soit sont passées par une phase d'établissement en usine ou ont vécu par choix dans des quartiers populaires, soit exercent des activités ayant partie

1. Nous reprenons la définition du cadre organisationnel donnée par Elisabeth Clemens à propos du mouvement féministe états-unien. "Organizational Repertoires and Institutional Change : Women's Groups and the Transformation of U.S. Politics, 1890-1920", *The American Journal of Sociology*, 1993, vol. 98, n° 4.

liée au contrôle social et sont animées d'un désir de subvertir l'éthos de leur profession¹ en habitant leur rôle autrement².

À Nantes, Martine Carrère se souvient : « Le discours du monde social à l'époque c'était : « Madame, faites tout pour faire tenir votre couple. » Donc on a décidé que ce n'était pas possible de continuer à bavasser sans fin, que, vu l'expérience qu'on avait des femmes battues dans notre entourage, ce n'était pas possible qu'elles supportent ce que les assistantes sociales leur disaient de supporter. On a essayé de faire marcher un truc, et de marcher pas à pas. »

La critique du travail social et la révolte contre l'encadrement des femmes par l'État – et à Nantes et Rennes par des institutions sociales catholiques – se retrouvent partout, les rares foyers d'hébergement d'alors ressemblant plus à des lieux d'enfermement et de redressement qu'à des structures d'accueil et d'aide. Au-delà, comme dans beaucoup de groupes Mlac, l'un des objectifs politiques est de conduire les femmes des classes populaires à une prise de conscience et à l'engagement. Ce qui s'inscrit alors dans un discours valorisant plus largement le *self-help* comme arme politique et comme modalité d'*empowerment*, la pédagogie des opprimés de Freire³, tout en renvoyant aussi à la thématique en vogue de l'intellectuel spécifique foucauldien⁴.

1. On définira l'éthos professionnel avec Bernard Zarca comme ensemble de « dispositions acquises, par expérience et relatives à ce qui vaut plus ou moins sur toute dimension (épistémique, esthétique, sociale, etc.) pertinente dans l'exercice d'un métier ». Il revient à faire l'apprentissage « non seulement ce qu'il convient de faire pour respecter les règles non écrites de son art, mais encore comment échanger avec ses confrères et les juger en tant que professionnels : ce qui fait qu'on les admire, qu'on les estime ou qu'on les méprise ». Bernard Zarca, « L'éthos professionnel des mathématiciens », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 2, 2009, p. 351-384, voir p. 352.

2. Voir chapitre 27.

3. Paolo Freire, *Pédagogie des opprimés*, suivi de *Conscientisation et révolution*, Maspéro, Paris, 1974.

4. Soit une conception de l'intellectuel définie doublement contre les figures de « l'intellectuel universel » (forgée lors de l'affaire Dreyfus et avec l'engagement d'Émile Zola) et de l'avant-garde léniniste censée éclairer le peuple. La notion

À Marseille, deux principes structurent l'association à son origine. D'une part, le souci de favoriser l'*empowerment* et le refus de toute logique d'assistance ; d'autre part la volonté de remettre en cause la notion d'expertise au fondement de la relation d'aide pour placer les femmes victimes au cœur du dispositif. Il s'agit bien de mener une lutte solidaire de femmes en direction d'autres femmes : "Au début on était dans une démarche identique à celle du Mlac : nous sommes toutes sœurs et ça peut arriver à tout le monde. Une sorte de sororité naïve et donc les femmes seraient tombées sur des compagnons violents, on est toutes sœurs, il faut les aider" (Sylvie Hartog, Codif, SOS).

Toutefois des déconvenues liées à ce travail d'éveil politique des victimes entraînent un déclin rapide de l'idée de sororité – qui d'une certaine manière enfermait les intervenantes dans des formes de maternage –, comme en témoignent les débats lors de la deuxième rencontre nationale des associations et groupes pour femmes en difficulté tenue à Chambéry en mai 1979, où s'opposent une action en tant que service social et une action politique entendue comme émanation directe du mouvement féministe.

Ce cadrage de la lutte produit les répertoires tactiques déployés en même temps qu'il en est le produit. L'action repose sur la prise en charge directe du problème autour des trois objectifs identifiés par Éliisa Herman au sujet de la lutte contre les violences conjugales : dénoncer une situation intolérable, conscientiser et

d'intellectuel spécifique insiste d'une part sur le caractère nécessairement situé et technique de la production de connaissance et d'autre part sur l'idée que les personnes concernées directement par un problème sont les premières à détenir un "savoir" sur leur situation. Les prisonniers sur la prison, les immigrés sur l'immigration, etc. Voir Michel Foucault, "Les intellectuels et le pouvoir", *Dits et écrits*, t. 2, Gallimard, Paris, 1994 ; Danièle et Jacques Rancière, "Les intellectuels et la traversée du gauchisme", *Les Révoltes logiques*, numéro spécial, 1978. Philippe Artières, Laurent Quéro, Michelle Zancarini-Fournel, *Groupe d'information sur les prisons, archives d'une lutte, 1970-1972*, Éditions de l'Imec, Paris, 2003.

héberger des victimes à qui il faut redonner une puissance d'agir¹. Un des premiers modes d'action est le recours à l'enquête, dans une logique, alors en plein développement, de recherche-action, cette démarche qui entend articuler production de connaissances et action sur la réalité sociale. L'enquête s'impose d'autant plus que les données statistiques sur les violences conjugales font défaut jusqu'au lancement de l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) dans les années 1990². Signe d'une professionnalisation du travail militant, le développement d'une politique de l'enquête dans une perspective féministe répond aussi au projet politique de publicisation du problème et de dévoilement de l'ampleur des violences conjugales par l'objectivation statistique.

À Nantes, SOS mène une enquête par courrier auprès des médecins de l'agglomération pour mesurer et rendre visible le problème. Le 6 mai 1978 une conférence de presse est organisée en présence de femmes battues ou en cours de divorce et des groupes femmes de plusieurs quartiers populaires³. À Marseille, la présence d'une militante par ailleurs sociologue incite SOS femmes à déposer en 1984 un projet intitulé "La violence conjugale et sa prise en charge institutionnelle" en réponse à un appel lancé conjointement par le CNRS et le ministère des Droits de la femme⁴. Ce projet ne sera d'ailleurs pas retenu.

Les SOS ne se contentent pas d'informer et d'héberger. De manière autonome ou en collaboration, ils développent des actions

1. Élixa Herman, *Féminisme, travail social et politique publique. Lutter contre les violences conjugales*, thèse de sociologie, EHESS, 2013, p. 61.

2. Maryse Jaspard et al., *Les Violences envers les femmes en France, une enquête nationale*, La Documentation française, Paris, 2003.

3. *APL*, 13 juin 1978.

4. Sur cet appel, voir Hélène Rouch, "Recherches sur les femmes et recherches féministes : L'Action thématique programmée du CNRS", *Les cahiers du Cefred*, n° 10, 2001, p. 103-112.

proprement politiques et revendicatives. L'une des priorités de la rencontre de Chambéry est de faciliter l'obtention d'un appartement pour les femmes isolées, par la suppression de l'enquête de moralité. Pour s'en tenir à Nantes, SOS femmes s'y bat pour faciliter l'accès des femmes au logement social en cas de séparation. En mars 1980, le groupe participe à l'appel du Collectif de Nantes pour la journée internationale du 8 mars et manifeste en pleine quinzaine commerciale aux cris de "Battues, violées, draguées, c'est ça la virilité !" La place Royale est rebaptisée place des Femmes et des torchons sont brûlés, le cortège de 200 à 300 femmes s'en va ensuite perturber le vin d'honneur offert par la municipalité aux Reines du carnaval. En avril 1980, c'est l'arène judiciaire qui est investie, l'association se portant partie civile dans le procès d'un homme qui a tué sa femme, dont il était en train de divorcer. Le procès est la première occasion de s'affronter au Mouvement de la condition paternelle qui mène alors une campagne pour des droits et une responsabilité parentale égale en cas de divorce et qui organise des réunions publiques à Nantes à la suite de la sortie de *Kramer contre Kramer*, film mettant en scène le "réveil des pères".

Enfin, le fonctionnement des SOS dans leurs premières années témoigne de l'attachement à une conception autogestionnaire des modes d'organisation du travail. Ce point commun constitue un ciment fort des associations. Il sera aussi leur talon d'Achille quand, à partir des années 1983-1985, les Ddass imposent une rationalisation du travail peu compatible avec l'autogestion, contribuant au départ des fondatrices. Le cas marseillais en offre une illustration. Micheline Bouvier et Birgit Fuhman, les initiatrices du projet, sont toutes deux très marquées par le concept d'autogestion, tel que développé au PSU¹. Micheline Bouvier y a

1. Michelle Zancarini-Fournel, "Féministes et autogestion dans les années 1968 : théories, analyses et pratiques", in Franck Georgi (dir.), *L'Autogestion, la dernière utopie*, Presses de la Sorbonne, Paris, 2003, p. 559-569.

milité avant d'arriver à Marseille. Son mari, directeur adjoint d'un centre pour handicapé.e.s physiques adultes, tente d'y mettre en place une rotation des tâches entre personnel de service et éducateurs ainsi qu'une participation des pensionnaires à la prise de décision collective.

La création de SOS femmes s'articule très explicitement à un projet de fonctionnement autogestionnaire sur lequel les militantes de la première heure refusent de transiger. Les salariées sont toutes payées au tarif monitrice/éducatrice quels que soient leurs diplômes, l'équipe est polyvalente et sans hiérarchie, comme le rappelle avec nostalgie Micheline Bouvier : "On voulait être payées de la même façon, donc même celles qui avaient un diplôme d'assistance sociale, ou de psycho – ce qui était mon cas – avaient décidé d'être payées au plus bas pour que tout le monde soit pareil. [...] On voulait garder un côté militant. [...] Mais, tout en étant militantes et faisant partie de l'association loi 1901, on travaille quand même. On avait les deux casquettes, ce qui n'est plus trop possible maintenant... Et si on est licenciées, on part, on n'a pas le droit à certaines choses. Mais bon, on était jeunes. On n'avait pas conscience qu'on aurait des enfants, qu'on vieillirait, qu'il fallait quand même faire un peu carrière."

Ce fonctionnement se maintient jusqu'en 1983, non sans difficultés. Les réunions hebdomadaires, où tout doit se décider, sont interminables, souvent houleuses, et accentuent les conflits interpersonnels. Les salariées siégeant au conseil d'administration, les bénévoles peinent à trouver leur place. Lorsqu'en 1983 intervient un renouvellement de l'équipe salariée, le problème de l'égalité de rémunération se pose à nouveau car les primes sont indexées sur l'ancienneté et la stricte égalité des salaires n'est plus possible. L'année suivante, une inspection de la Ddass et une vérification des comptes par l'Igas relèvent des faiblesses en matière administrative et comptable, dues au fait que "tout le monde fait tout". L'organisation est modifiée et l'association renonce à la logique

autogestionnaire, la normalisation se traduisant par l'introduction d'une distinction entre salariées et membres du conseil d'administration, une hiérarchisation de l'équipe et l'embauche de directrices. Il en ira de même presque partout dans la seconde moitié des années 1980, provoquant le départ de la plupart des fondatrices, comme Marie-Françoise Guido-Légrand qui, à Nantes, prend ses distances avec SOS femmes car "l'esprit de départ a disparu ; les salariées ne veulent plus faire de permanences collectives, la coordinatrice veut devenir directrice".

Militer toujours, militer autrement

Les associations étudiées sont un lieu privilégié pour observer comment les engagements féministes se professionnalisent sans pour autant perdre leur contenu politique, dans un contexte de reflux du mouvementisme des années 1970 et face à la nécessité croissante pour les unes et les autres de développer des carrières professionnelles sans renoncer à leurs convictions militantes¹.

La petite vingtaine d'enquêtées de notre corpus s'étant engagées dans les luttes contre les violences faites aux femmes entre 1976 et 1982 ont connu ensuite des parcours militants et professionnels contrastés. Sans prétendre ici dresser des profils types, l'on peut distinguer quatre modalités de parcours dont l'allure est commandée par deux facteurs liés. D'une part, la plus ou moins grande

1. Pauline Delage avance la notion de "régime professionnel de la cause" pour subsumer ces processus complexes de transformation individuels et organisationnels, autrement dit la manière dont "les associations construisent et définissent le traitement de la violence conjugale en « domaine de spécialité »". Voir Pauline Delage, "Des héritages sans testament. L'appropriation différentielle des idées féministes dans la lutte contre la violence conjugale en France et aux États-Unis", *Politix* 2015/1 (n° 109), p. 91-109, p. 93. Dans le même esprit, Élisabeth Herman montre comment un groupe professionnel apparaît alors et s'incarne dans la figure de la travailleuse sociale militante. Voir Élisabeth Herman, *Lutter contre les violences conjugales...*, *op. cit.*

distance entre la formation reçue ou l'univers professionnel et l'activité militante ; d'autre part, le tempo du désengagement lorsque, comme le plus souvent, il finit par se produire. Avec d'abord les départs liés aux conflits sur l'abandon de l'autogestion, entre le milieu et la fin des années 1980, puis les ruptures de la toute fin de la décennie suivante lorsque arrive une nouvelle génération de salariées et de bénévoles, que les anciennes considèrent comme n'étant plus du tout animées de la flamme féministe.

Parmi les militantes qui furent un temps salariées à titre principal dans les SOS, deux cas de figure peuvent être distingués. Certaines, rares, maintiennent tout au long de leur trajectoire un lien fort avec leur association, comme Sylvie Hartog, née en 1947, assistante sociale alors sans expérience militante, qui décide de se former au métier de menuisière, crée un atelier de "mécanique auto, menuiserie, plomberie et électroménager pour les femmes", attirant l'attention du Codif dont la fréquentation l'amène à rencontrer les initiatrices de SOS femmes battues. Elle y entre comme bénévole, son mari, comptable, prenant en charge les comptes de l'association, puis y devient salariée, "même si je me sentais plus du tout assistante sociale", chargée des entretiens et des tests d'orientation. À la suite de conflits, elle s'éloigne un temps à la fin des années 1980 et travaille dans d'autres structures dont Stop-violence femmes à Aix, restant toutefois au conseil d'administration de SOS. Elle revient cinq ans plus tard au poste de directrice de SOS dans un contexte de fort conflit entre l'ancienne directrice, licenciée, et le conseil d'administration. Elle y reste jusqu'à sa retraite en 2007 et siège aujourd'hui au Conseil d'administration. Pour Sylvie, vies professionnelle et militante sont donc toujours allées de pair et SOS est "l'engagement de toute une vie".

Pour d'autres salariés, le passage par SOS ne représente qu'un moment de leur carrière. Micheline Bouvier, vingt-sept ans, est à la recherche d'un emploi après avoir terminé en 1974 un DES de psychologie lorsqu'elle participe à la création de SOS à Marseille.

Elle commence comme vacataire puis devient salariée à temps plein à la suite de l'arrivée des financements Ddass en 1981. Elle conserve cet emploi jusqu'en 1991, quand elle se désengage "pour plusieurs raisons : d'abord le fait qu'il n'y ait plus d'autogestion cela ne me convenait pas du tout, le fait qu'il y ait une directrice, cela ne me convenait pas plus". À quarante-deux ans et désormais mère de quatre enfants, elle aspire aussi à un emploi moins dévorant. "Et je me suis dit : « Si je reste, je vais être une empêcheuse de tourner en rond, je n'ai pas envie d'avoir ce rôle, donc je pars. » À peine partie, j'ai retrouvé un poste dans ma branche, comme psychologue dans un centre pour enfants atteints de handicaps mentaux." Elle travaille dans ce centre jusqu'à la retraite, en 2010. Depuis, elle a repris du service militant dans une association d'alphabétisation pour les Roms.

Parmi les militantes restées bénévoles dans les associations, même si elles y ont assuré des vacations ponctuelles ou de brefs temps partiels, on repère aussi deux profils contrastés. D'un côté, celles que leur parcours professionnel a amenées à maintenir des relations avec les SOS et, de l'autre, celles qui ont pris des orientations professionnelles très éloignées, finissant par perdre tout contact avec le militantisme sur les violences faites aux femmes. Parmi les premières, l'on trouve aussi bien des assistantes sociales, des directrices de centres sociaux ou de MJC que des avocates, à l'image de cette enquêtée, qui a toujours pensé l'engagement dans SOS comme "un engagement féministe parmi d'autres", en lien avec ses activités de juriste et d'avocate libérale à mi-temps. Depuis sa prestation de serment en 1978, elle investit son féminisme dans son métier d'avocate *via* des consultations gratuites dans des lieux féministes (maisons des femmes, librairies) ainsi qu'au CIDF où elle prendra d'ailleurs des responsabilités dans les années 1990. Chez elle, le reflux des activités militantes dans le cadre du MLF finissant laisse place à ce qu'elle qualifie de "militantisme individuel", c'est-à-dire le

fait de traiter d'affaires de harcèlement sexuel, violences, viol... dans son activité d'avocate.

Le second profil regroupe des femmes qui ont milité bénévolement à SOS dans les premières années, souvent en même temps que sur d'autres luttes gauchistes puis féministes, mais qui s'en sont peu à peu désengagées à un moment où l'effondrement des espoirs révolutionnaires conjugué à la nécessité de trouver un emploi stable ou qualifié provoque des bifurcations. Ainsi Denise Germain, issue d'une famille nantaise aisée, quitte le lycée à seize ans, en 1974, pour militer à l'extrême gauche. Elle enchaîne les petits boulots en usine puis entre à la CAF comme employée, démissionnant au bout de quatre ans pour participer au lancement d'un restaurant coopératif. Après la fermeture de l'établissement en 1982 elle devient vendeuse chez Conforama. "En 1983, ça a été le virage de Mitterrand, j'étais à Confo et là on a quand même perdu un paquet d'illusions, c'est-à-dire que le grand soir, la révolution allait changer la société... Il nous a quand même bien trahis." Elle décide de reprendre des études et s'oriente vers le métier de conseiller juridique, moins par goût que par pragmatisme : "J'avais pensé à Langues étrangères appliquées sauf qu'il n'y avait aucun débouché [...]. Et donc j'ai démarré des études de droit, pour faire ce métier de conseiller juridique." Elle finance ses quatre années d'études d'abord par son chômage et des formations pour adultes puis en travaillant une année à mi-temps pour SOS où elle était bénévole depuis 1980. Diplômée, elle devient conseiller juridique en droit des sociétés et, si elle affirme maintenir des convictions inchangées, elle cesse de militer pour se consacrer à sa carrière.

À Lille, Rennes, Nantes, Lyon et Marseille, des militantes se mobilisent contre les violences faites aux femmes à partir du milieu des années 1970. Ces mobilisations présentent des similitudes tant

dans la chronologie que dans le répertoire d'actions : les actions spectaculaires – des marches de nuit à la dénonciation publique des violeurs – laissent place à la création de structures pérennes prenant en charge les victimes de violences conjugales. Les militantes investies dans les SOS viennent d'horizons divers, même si on repère quelques traits saillants. Très souvent passées par les Mlac, elles comptent un nombre non négligeable de travailleuses sociales souhaitant exercer leur métier autrement. Pour ces féministes, la lutte contre les violences conjugales est bel et bien politique, mais appelle des actions pragmatiques, loin des discussions sans fin dont certaines ont pu faire l'expérience dans des collectifs d'extrême gauche. Pour agir, elles sont amenées à solliciter les pouvoirs publics, ce qui implique une institutionnalisation des structures, laquelle ne manque pas d'entrer en conflit avec l'ethos militant des fondatrices, soucieuses de maintenir un fonctionnement autogestionnaire. Les contraintes de l'institutionnalisation aboutissent à une division du travail militant, au sein d'un mouvement des femmes qui lui-même s'est autonomisé par rapport aux gauches alternatives.

Dans les cinq villes, l'histoire des mobilisations contre les violences envers les femmes ressemble à celle retracée pour Paris. Pour autant, elle n'en constitue pas un décalque, ne serait-ce que parce que Paris ne fait pas toujours figure de pionnier, comme le montre par exemple l'implication précoce de la municipalité marseillaise dans le fonctionnement du SOS local. Ces décalages de calendrier attirent d'ailleurs l'attention sur les spécificités des configurations locales. À Marseille, l'institutionnalisation rapide de SOS fait écho à ce qui se produit quant à l'application de la loi Veil, prise en charge par un Planning très soutenu par la municipalité et faisant largement appel à des anciens militants du Mlac.

Soulignons enfin que l'émergence et le développement des SOS femmes sont emblématiques des transformations de

“l’architecture sociale” du savoir¹ au cœur des revendications étudiantes en Mai 68 puis enjeux centraux des années 68. La période est en effet marquée par une production intense de savoirs dans des espaces sociaux peuplés de personnes économiquement, socialement et symboliquement dominées. Les malades et les aliéné.e.s, les prisonnier.e.s, les immigré.e.s, les femmes enfin. Savoirs pris en charge par des collectifs faisant appel aux outils des sciences sociales et juridiques mais aussi sinon d’abord à l’“enquête militante”, partant à la mobilisation de la parole des premier.e.s concerné.e.s.

La plupart du temps, c’est en France aux “groupes d’information” inspirés par Michel Foucault² que l’on songe lorsque l’on évoque cette montée en puissance de la “contre-expertise militante” alors même que les SOS ont tout autant fonctionné comme des lieux d’appropriation et de production de savoirs sur la violence conjugale, à partir et avec l’expérience des victimes. Ce n’est qu’en vertu d’un biais téléologique que les luttes des SOS sont perçues aujourd’hui comme plutôt dépolitisées, les mobilisations de ces années étant lues à l’aune de leur institutionnalisation et de l’effacement progressif de leurs fondements originels du fait d’un remplacement progressif des générations et d’une professionnalisation/salarisation des activités³. En s’appuyant à la fois sur le soutien du féminisme d’État – tant au niveau ministériel que des autorités locales –, les connaissances universitaires et les savoirs profanes, les SOS ont promu

1. Michel de Certeau, *La Prise de parole*, Le Seuil, Paris, 1994, surtout p. 54-57.

2. Voir par exemple *Le Groupe d’information sur les prisons – Archives d’une lutte, 1970-1972*, op. cit. et Grégory Salle, “Mettre la prison à l’épreuve. Le GIP en guerre contre l’« Intolérable »”, *Cultures & Conflits*, n° 55, 2004, p. 71-96.

3. Il faut sans doute aussi tenir compte de la manière dont aujourd’hui la catégorie de “victime” s’est construite dans un registre dépolitisé, ce qui n’est pas le cas dans les années 1970. À ce sujet, voir Patrice Bourdelais et Didier Fassin, *Les Constructions de l’intolérable*, La Découverte, Paris, 2005 ; Didier Fassin et Richard Rechtman, *L’Empire du traumatisme*, Flammarion, Paris, 2008.

et imposé dans l'espace public des outils féministes pour penser les violences faites aux femmes, les construire comme problème public et les inscrire durablement à l'agenda politique.